

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Objet

Les présentes conditions générales définissent les droits et obligations des parties dans le cadre de la réservation des services proposés par notre établissement, Le Jardin de Chalets, 1367 Route du Puech de Lagarde, Puech-Février 11290 SEGUR (Aveyron). Elles régissent toutes les étapes nécessaires à la réservation et au suivi de la réservation entre les parties contractantes. Le client reconnaît avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les réservations conclues avec le Jardin de Chalets. La signature du contrat de location vaut acceptation des conditions générales de vente et du règlement intérieur.

2. Réservation

Le client choisit les services proposés par le Jardin de Chalets. Il reconnaît avoir pris connaissance de la nature, de la destination et des modalités de réservation des services disponibles et avoir sollicité et obtenu des informations nécessaires et/ou complémentaires pour effectuer sa réservation en parfaite connaissance de cause. Le client est seul responsable de son choix des services et de leur adéquation à ses besoins, de telle sorte que la responsabilité du propriétaire ou de la plateforme de réservation ne peut être recherchée à cet égard. La réservation est réputée acceptée par le client à l'issue du processus de réservation.

3. Processus de réservation

Les réservations effectuées par le client se font par l'intermédiaire du bon de réservation dématérialisé accessible en ligne sur la plateforme de réservation. La réservation est réputée formée dès la réception du bon de réservation (ou contrat). Le client s'engage, préalablement à toute réservation, à compléter les informations demandées sur le bon ou la demande de réservation. Le client atteste de la véracité et de l'exactitude des informations transmises. Après le choix définitif des prestations à réserver, la procédure de réservation comprend notamment la saisie de la carte bancaire en cas de demande de garantie ou de prépaiement, la consultation et l'acceptation des conditions générales de vente avant la validation de la réservation et, enfin, la validation de la réservation par le client.

La réservation devient effective lorsque le client a payé l'acompte de 30% du montant total de la location. Le paiement en ligne équivaut à une signature de contrat.

Le client s'engage à régler le solde de la location au plus tard à son arrivée au Jardin de Chalets, par carte bancaire, chèque, virement ou chèques vacances. (Chèque à libeller à l'ordre de Jardin de Chalets).

4. Accusé de réception de la réservation

La plateforme de réservation accuse réception de la réservation du client par l'envoi sans délai d'un courrier électronique. Dans le cas de la réservation en ligne, l'accusé de réception de la réservation par courrier électronique récapitule l'offre de contrat, les services réservés, les prix, les conditions de ventes afférentes au tarif sélectionné, acceptées par le client, la date de réservation effectuée, les informations relatives au service après-vente, ainsi que l'adresse de l'établissement du vendeur auprès duquel le client peut présenter ses réclamations.

5. Annulation ou modification du fait du client ou du loueur

Annulation par le client :

Il est rappelé au client, conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, qu'il ne dispose pas du droit de rétractation prévu à l'article L221-18 du Code de la consommation. Les conditions de vente précisent les modalités d'annulation et/ou de modification de la réservation. Les sommes versées d'avance que sont les acomptes ne feront l'objet d'aucun remboursement, si l'annulation est du fait du client. Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers, que ce soit à titre gratuit ou onéreux.

Les conditions d'annulation du Jardin de Chalets sont les suivantes :

Entre 365 et 31 jours avant l'arrivée : 30% du montant de la location est dû (montant de l'acompte)

Entre 30 et 0 jours avant l'arrivée : 100 % du montant de la location est dû

Toute résiliation de la part du client doit être notifiée au Jardin de Chalet par lettre recommandée ou bien par mail. L'acompte reste acquis au propriétaire si la résiliation intervient jusqu'à 31 jours avant l'arrivée. Si la résiliation intervient de 30 jours avant l'arrivée et jusqu'au jour d'arrivée, l'intégralité du montant du séjour est dû et le client s'engage à régler le montant restant dû au plus tard à la date prévue d'arrivée.

Si le client ne se présente pas le jour mentionné dans le contrat de location et qu'il ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le contrat, l'intégralité du montant du séjour est dû. Le client s'engage à régler le solde du montant du séjour sous huitaine. Le contrat de location devient nul et le propriétaire peut disposer de son hébergement.

Annulation par le loueur :

Le loueur reverse au client les sommes versées ainsi qu'une indemnité égale à celle que le locataire aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait, à cette date.

6 - Interruption du séjour :

Si le client souhaite interrompre son séjour, il ne sera procédé à aucun remboursement.

7 - Assurance annulation de séjour :

Lorsque le client effectue sa réservation, il lui est très fortement conseillé de souscrire à une assurance annulation de séjour, soit avec son assureur ou avec le lien ci-dessous.

Protéger vos vacances en souscrivant à l'assurance annulation et interruption de séjour ci-dessous, simultanément à votre réservation :

<https://www.campez-couvert.com/pour-les-particuliers/>

8. Consommation de la prestation- Règlement intérieur du Jardin de Chalets

Tout comportement contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public amènera l'établissement à demander au client de quitter l'établissement sans aucune indemnité et ou sans aucun remboursement si un règlement a déjà été effectué.

En signant le contrat de location du Jardin de Chalets, le client atteste avoir lu les conditions générales et le règlement intérieur et s'y conformer sans réserve.

Le client signataire du contrat de location conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux.

9. Dépôt de garantie (ou caution) :

Le montant du dépôt de garantie est de 300€. Il devra être versé à l'entrée dans les lieux par chèque bancaire, pour répondre aux dégâts occasionnés aux objets, mobilier ou autre, ou à la perte d'objets appartenant au Jardin de Chalets. Il sera restitué au client sous huitaine après le départ, par une preuve photographique de la destruction du chèque, déduction faite, si nécessaire, des frais de remise en état du chalet et des frais de remplacement des équipements mis à disposition (destruction d'objets, mobilier, équipements, ménage non réalisé si l'option ménage n'a pas été souscrite). Si le dépôt de garantie s'avère insuffisant, le client s'engage à régler le dépassement de dépenses sur justificatifs fournis par le jardin de chalets.

Règlement Intérieur

Le client accepte et s'engage à respecter ledit règlement intérieur et le faire respecter par toutes les personnes présentes avec lui, dans le chalet, pendant la durée du séjour. La signature du contrat de location vaut acceptation sans réserve, dudit règlement intérieur. En cas de non-respect par le client d'une des dispositions du Règlement Intérieur, l'établissement se trouvera dans l'obligation d'inviter le client à quitter l'établissement sans aucune indemnité et ou sans aucun remboursement si un règlement a déjà été effectué.

Arrivée / Départ :

Il est recommandé aux clients d'informer de leur heure d'arrivée et de départ le plus tôt possible. Le client doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée, le client doit prévenir le Jardin de Chalet au 06 82 49 62 24. Il est demandé de respecter l'heure de départ prévue au contrat, c'est à dire avant 10h.

Etat des lieux et inventaire :

L'équipement du chalet fait l'objet d'un inventaire chiffré et le propriétaire s'engage à fournir un chalet propre et bien équipé au client. A son arrivée, le client dispose de 24 h pour vérifier l'état des lieux et l'inventaire du chalet et signaler au propriétaire tout manquement éventuel. Passé ce délai, l'inventaire et l'état des lieux sont réputés conformes à la description faite par le propriétaire.

Après le départ du client, le propriétaire contrôlera l'inventaire des équipements et vérifiera l'état du chalet (ménage fait si l'option ménage n'a pas été souscrite et dégradations éventuelles). Si l'inventaire et l'état des lieux sont conformes, le propriétaire déchirera le chèque de dépôt de garantie et enverra la preuve de destruction au client.

Si le chalet n'a pas été nettoyé correctement (sauf si option ménage souscrite) ou si des objets ont été cassés ou perdus, le montant correspondant fera l'objet d'une retenue sur dépôt de garantie. Le dépôt de garantie sera renvoyé au client par voie postale, retenue faite du montant du préjudice, en accord entre le propriétaire et le client.

Si des dégradations, effectuées par le client, nécessitent des réparations, le propriétaire ou le client solliciteront un devis pour réparation, à un professionnel habilité. Dans ce cas, le client s'engage à régler le montant des travaux de remise en état du chalet, sur justificatifs.

Animal domestique :

Un seul animal accepté par chalet sous conditions (1 petit animal par chalet (moins de 10kg) propre, bien éduqué, tenu en laisse et déjections ramassées par le propriétaire)

Le carnet de vaccination doit être à jour. Les chiens d'attaque ou de défense (cat. 1&2) sont refusés.

L'animal ne doit pas nuire à la tranquillité des autres locataires.

Le propriétaire de l'animal doit amener ses propres équipements (gamelles, tapis de couchage ...etc...) ainsi qu'une protection pour le canapé.

L'animal ne doit en aucun cas, monter sur le lit ou le canapé. Le propriétaire de l'animal s'engage à rendre le chalet exempt de salissures dues à l'animal. Si tel n'est pas le cas, un montant de 40€ sera retenu sur son chèque de dépôt de garantie.

Le séjour, utilisation des lieux :

Le client devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux. Le repos et la tranquillité sont prioritaires. Ne rien faire qui puisse nuire à la tranquillité du voisinage, en évitant les bruits excessifs ou tout autre nuisance, particulièrement le soir. Les parents encourageront leurs enfants à ne pas être trop turbulents dans leurs jeux, afin de ne pas déranger la tranquillité des autres occupants. Le silence doit être de rigueur entre 23h et 8h.

Pendant son séjour, le client s'oblige à utiliser et entretenir le chalet et les équipements mis à sa disposition. Toute négligence de la part du client, entraînant la réparation d'un équipement ou son remplacement, sera à la charge du client. Dans tous les chalets, il est possible d'accéder à internet par WIFI gratuit (fibre). L'utilisation d'internet doit être conforme à la réglementation en vigueur. Pour votre sécurité, chaque chalet est équipé d'un détecteur de fumée, il est donc interdit de fumer dans les chalets.

A son départ, le client s'engage à rendre le chalet aussi propre que ce qu'il l'a trouvé à l'arrivée (*sauf s'il a souscrit l'option ménage*). L'option ménage n'inclut pas le vidage des poubelles, le nettoyage et le rangement de la vaisselle. C'est au client de réaliser ces tâches.

Le nombre maximum de personnes présentes dans le chalet est mentionné dans le contrat.

L'aménagement du chalet :

Il a été conçu pour vous assurer une qualité d'accueil optimale aussi, la literie, mobilier et objets divers ne devront pas être transportés à l'extérieur des chalets. La décoration a été soignée pour rendre agréable votre séjour. Elle doit être respectée. Pour votre confort, les fenêtres et la baie vitrée sont équipées de moustiquaires qu'il est souhaitable d'utiliser au mieux, pour une efficacité optimale. De manière générale, l'ensemble des installations du chalet doivent être utilisées avec respect, pour que chacun puisse profiter pleinement du séjour. Quelques livres et documentations constituent la bibliothèque du chalet et ne devront pas quitter les lieux. Dans tous les chalets, il est possible d'accéder à internet par WIFI sécurisé. L'utilisation d'internet doit être conforme à la réglementation en vigueur. Pour votre sécurité, chaque chalet est équipé d'un détecteur de fumée, il est donc interdit de fumer dans les chalets. Les numéros d'urgence sont disponibles dans le chalet. (18 pour les pompiers, 15 pour le Samu, 17 pour les gendarmes, 112 pour les services d'urgence par téléphone portable).

Responsabilité écologique :

En saison sèche, les dangers du feu sont présents partout dans la campagne. Faire attention aux braises de barbecue et par temps de vent, ne pas l'allumer. Il est absolument interdit d'allumer un feu ouvert en quelque endroit que ce soit sur la propriété et aux alentours.

Précautions diverses :

Toutes commodités sont mises à votre disposition, il vous est demandé de les utiliser au mieux, en veillant à un fonctionnement normal. *Attention danger pour l'installation !* Hormis le papier hygiénique, rien d'autre ne doit être jeté dans la cuvette des WC. Les poubelles doivent être entreposées dans les containers prévus à cet effet. Un sac poubelle jaune et un sac poubelle noir sont à votre disposition ainsi que le guide du tri sélectif des déchets. Les bouteilles ou le verre doivent être entreposés dans le container prévu à cet effet près de la salle d'accueil.

La salle de jeux et espace lave-linge :

Une salle de jeux est à votre disposition dans le bâtiment d'accueil. Elle est toujours ouverte pour que vous puissiez en profiter au maximum. Merci de bien vouloir respecter les jeux et livres mis à votre disposition. L'espace lave-linge est lui aussi toujours accessible. Il est commun aux trois chalets.

La Ferme :

Une ferme est toujours un lieu à risques (animaux, machines...) aussi, il faut toujours être vigilant. Si vous le souhaitez, vous pourrez venir nous voir matin et soir lors de la traite et soin aux brebis et aux chèvres. Nous aurons grand plaisir à vous faire partager notre quotidien.

Le Parking :

Les véhicules devront être stationnés aux emplacements prévus à cet effet, ils ne resteront pas devant les chalets et ne devront pas occasionner la moindre gêne pour l'entourage. Vous pouvez cependant approcher votre véhicule du chalet pour le chargement et déchargement à l'arrivée et au départ.

10. Responsabilité

L'établissement ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution ou de la mauvaise exécution de la réservation, notamment l'indisponibilité du réseau internet, une intrusion extérieure ou virus informatiques. L'établissement décline toute responsabilité en cas de vol ou dégradation d'objets personnels des usagers.

Toute réservation ou paiement qui seraient irréguliers, inopérants, incomplets ou frauduleux pour un motif imputable au client entraînera l'annulation de la commande aux frais du client, sans préjudice de toute action civile ou pénale à l'encontre de ce dernier.

Les jeux pour enfants ou tout autre activité ayant lieu sur le site du hameau de Puech-Février, dans le jardin pédagogique ou dans la ferme sont toujours sous la responsabilité des parents ou représentants légaux.

Le client est responsable pécuniairement de toutes les dégradations qu'il pourrait causer par ses faits et gestes. Il est responsable de tous les incidents ou accidents qui pourraient survenir à lui ou aux tiers du fait de son inobservation du présent règlement. **Le client est tenu d'être assuré par un contrat d'assurance de type villégiature pour ces différents risques.**

11. Réclamations

Les réclamations relatives à l'inexécution ou à la mauvaise exécution des prestations réservées doivent, sous peine de forclusion, être portées à notre connaissance par écrit dans les quatorze jours après la date de départ de l'établissement.

12. Prix

Les prix afférents à la réservation des services sont indiqués avant et lors de la réservation. Les prix sont confirmés au client en montant TTC. Sauf mention contraire sur la plateforme de réservation, les prestations complémentaires ne sont pas incluses dans le prix. Les taxes (taxes locales, taxes de séjour, etc ...) ainsi que les options (ménage, linge...) sont en supplément du montant du séjour. Toute modification ou instauration de nouvelles taxes légales ou réglementaires imposées par les autorités compétentes seront automatiquement répercutées sur les prix indiqués à la date de la facturation.

13. Paiement par carte bancaire

Le client communique ses coordonnées bancaires à titre de garantie de la réservation sauf conditions ou tarifs spéciaux, par carte bancaire de crédit ou privative (Visa, Mastercard, American Express, Diners Club... selon les possibilités offertes par la plateforme de réservation de l'établissement) en indiquant directement, dans la zone prévue à cet effet (saisie sécurisée par cryptage SSL), le numéro de carte, sans espaces entre les chiffres, ainsi que sa date de validité (il est précisé que la carte bancaire utilisée doit être valable au moment de la consommation du service) et le cryptogramme visuel. Il doit se présenter à l'établissement avec la carte bancaire lui ayant permis de garantir la réservation. Le débit du paiement s'effectue à l'établissement lors du séjour, sauf dans le cas de conditions ou tarifs spéciaux où le débit partiel ou total du paiement s'effectue lors de la réservation. Ce prépaiement est qualifié d'acompte. En cas de no show (réservation non annulée – client non présent) d'une réservation garantie par carte bancaire, l'établissement débitera le client, à titre d'indemnité forfaitaire, du montant indiqué dans ses conditions générales et conditions particulières de vente. L'établissement a choisi elloha.com/stripe.com afin de sécuriser les paiements en ligne par carte bancaire. La validité de la carte de paiement du client est vérifiée par stripe.com. Il peut y avoir un refus de la carte de paiement pour plusieurs raisons : carte volée, carte bloquée, plafond atteint, erreur de saisie... En cas de problème, le client devra se rapprocher de sa banque d'une part, de l'établissement d'autre part pour confirmer sa réservation et son mode de paiement. Dans le cas d'un tarif soumis au prépaiement en ligne, la somme versée d'avance, que sont les acomptes, est débitée au moment de la réservation. Certains établissements peuvent générer des factures/notes par voie électronique, le fichier original est certifié et disponible en ligne à l'adresse internet communiquée par l'établissement.

14. Respect de la vie privée

Le client est informé, sur chacun des formulaires de collecte de données à caractère personnel, du caractère obligatoire ou facultatif des réponses par la présence d'un astérisque. Les informations traitées sont destinées à l'établissements, elloha.com, à ses entités, à ses partenaires, à ses prestataires (et notamment aux prestataires de paiement en ligne). Le client autorise elloha.com à communiquer ses données personnelles à des tiers à la condition qu'une telle communication se révèle compatible avec la réalisation des opérations incombant à elloha.com au titre des présentes conditions générales et en lien avec la Charte clients de protection des données personnelles. En particulier lors du paiement en ligne, les coordonnées bancaires du client devront être transmises par le prestataire de paiement stripe.com à la banque de l'établissement, pour l'exécution du contrat de réservation. Le client est informé que ce transfert de données peut donc s'exécuter dans des pays étrangers ne disposant pas d'une protection des données personnelles adéquate au sens de la loi Informatique et Libertés. Cependant, le client consent à ce transfert nécessaire pour l'exécution de sa réservation. Constellation SAS / Stripe.com en leur qualité de professionnel, se sont engagés vis-à-vis de l'établissement à prendre toutes les mesures de sécurité et de respect de la confidentialité des données pour lesdits transferts de données.

15. Convention de preuve

La saisie des informations bancaires requises, ainsi que l'acceptation des présentes conditions générales et du bon ou de la demande de réservation, constitue une signature électronique qui a, entre les parties, la même valeur qu'une signature manuscrite. Les registres informatisés conservés dans les systèmes informatiques d'elloha.com. seront conservés dans des conditions raisonnables de sécurité et considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. Le client est informé que son adresse IP est enregistrée au moment de la réservation.

16. Force majeure

La force majeure s'entend de tout événement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche soit le client, soit l'établissement d'assurer tout ou partie des obligations prévues au contrat. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français. Chaque partie ne pourra être tenue responsable à l'égard de l'autre partie en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Il est expressément convenu que la force majeure suspend, pour les parties, l'exécution de leurs obligations réciproques et que chaque partie supporte la charge des frais qui en découlent.

17. Règlement des litiges

Les présentes Conditions générales de vente sont régies par la loi du pays de l'établissement sans faire obstacle aux dispositions impératives protectrices éventuellement applicables du pays de résidence des consommateurs.

18. Intégralité

Les présentes Conditions générales de vente, les conditions de vente du tarif réservé par le client, et le bon ou la demande de réservation expriment l'intégralité des obligations des parties. Aucune condition générale ou spécifique communiquée par le client ne pourra s'intégrer aux présentes conditions générales. Les documents formant les engagements contractuels entre les parties sont, par ordre de priorité décroissant, le bon ou la demande de réservation (dont les conditions particulières du tarif réservé) et les présentes conditions générales. En cas de contradiction entre le bon de réservation et les conditions générales, les dispositions figurant au bon de réservation seront les seules applicables pour l'obligation en cause. Les présentes conditions générales de vente par internet peuvent être à tout moment modifiées et/ou complétées par l'établissement. Dans ce cas, la nouvelle version des conditions générales de vente par internet sera mise en ligne par l'établissement. Dès sa mise en ligne sur internet, la nouvelle version des conditions générales de vente par internet s'appliquera automatiquement pour les futurs clients.